

Le choix du statut juridique et social du créateur d'entreprise



Présentation

Effcience Consultants :

- Experts-comptables mais pas que...

Véritable Coach du chef d'entreprise, nous vous conseillons et vous assistons dans vos choix stratégiques et leur mise en œuvre

- Cabinet à taille humaine sur 4 sites en Bretagne:
Vannes – Rennes – Saint-Brieuc - Paimpol

- Service juridique avec un juriste-fiscaliste

- Service social avec une juriste en droit social

Accompagnement à la création et reprise d'entreprises

Gestion de l'administratif et de la comptabilité quotidienne

Gestion et conseils dans les déclarations fiscales

Gestion et conseils dans les démarches juridiques

Suivi de gestion de votre entreprise et de son développement

Gestion sociale de vos salariés

Accompagnement à la transmission de votre entreprise

Etablissement des déclarations d'impôt sur le revenu

Optimisation du statut social du dirigeant : santé/retraite

Pré-requis

Avant de réfléchir au choix de statut, il faut avoir :

Définir son idée

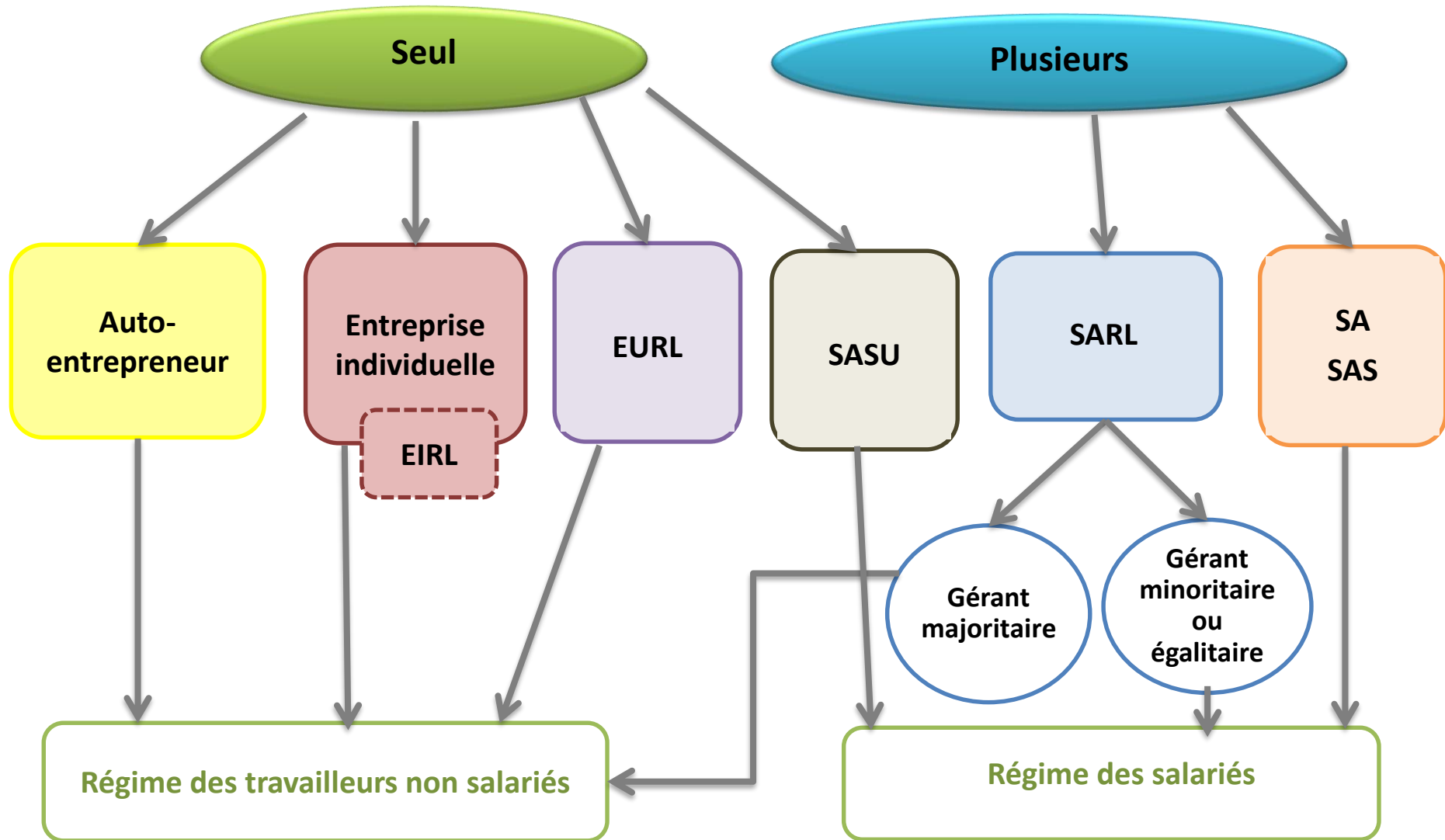
Etudier le cadre juridique (ex : bureaux de tabac, profession libérale,...)

Fait le point sur les opportunités et les risques liés à l'activité

Fait le point sur sa situation personnelle actuelle et future
(maritale et patrimoniale)

Avoir l'envie ou non de s'associer

Envisager ses perspectives de développement



Auto entrepreneur / Micro

- Une seule et même personne : pas d'association possible
- Pas de capital
- Responsabilité illimitée : Confusion du patrimoine personnel et professionnel

=> possibilité de mettre en place une déclaration d'insaisissabilité / déclaration de patrimoine

- Formalisme simple :

=> attention à la transformation en EI par la suite qui est complexe

- Seuil de chiffre d'affaires à respecter
- Régime social RSI

Entreprise Individuelle

- **Une seule et même personne : pas d'association possible**
- **Pas de capital**
- **Responsabilité illimitée : Confusion du patrimoine personnel et professionnel**

=> possibilité de mettre en place une déclaration d'insaisissabilité / déclaration de patrimoine

- **Formalisme simple : formulaire P0**
- **Pas de seuil de chiffre d'affaires**
- **Régime fiscal de l'Impôt sur le Revenu (IR)**
- **Régime social RSI**

Sociétés : (SARL / EURL)

- **1 ou plusieurs associés**
- **Capital à verser**
- **Responsabilité limité aux apports**

=> Protection du patrimoine personnel du dirigeant

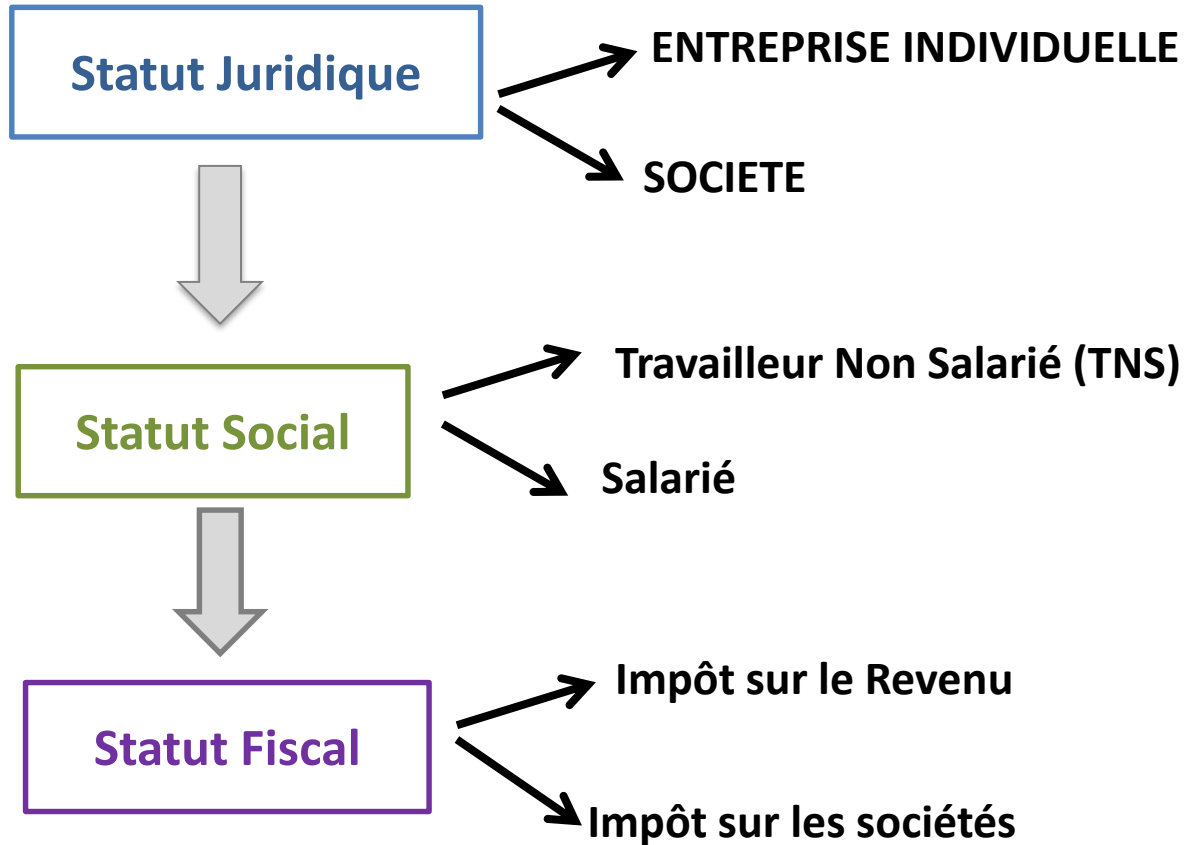
- **Véritable outil de transmission par la suite : cession à un tiers ou donation à un membre de la famille**
- **Formalisme juridique à respecter lors de la constitution juridique : coût à budgéter**
- **Régime fiscal : IR (si EURL de famille) ou IS**
- **Régime social : Gérant majoritaire RSI / Sinon assimilé salarié**

Sociétés : (SAS / SASU)

- 1 ou plusieurs actionnaires
- Capital à verser
- Responsabilité limitée aux apports

=> Protection du patrimoine personnel du dirigeant

- Véritable outil de transmission par la suite : cession à un tiers ou donation à un membre de la famille
- Intéressant pour des investisseurs potentiels
- Formalisme juridique à respecter lors de la constitution juridique : coût à budgéter
- Régime fiscal : IS
- Régime social : Assimilé salarié



Merci pour votre attention



Anne-Louise RODES

Expert-comptable

EFFICIENCE CONSULTANTS

06.10.82.14.14

al.rodés@efficiencesconsultants.com